

Décharge de Responsabilité

AFTERWORK #3 du 22 OCTOBRE 2022

CIRCUIT : ROSNY 93 à AULNAY SOUS BOIS

Nom et Prénom du PARTICIPANT (UTILISATEUR) : _____

Adresse complète : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

N° de téléphone de la personne à prévenir en cas d'urgence : _____

L'utilisateur reconnaît, par la signature de cette présente décharge, entreprendre les séances de roulage libre organisées par les associations MEDIASUPERKART et ESCOOTERRACINGCLUB sous son entière responsabilité, et déclare accepter les risques inhérents à cette discipline.

Il renonce ainsi irrévocablement à tous recours, pour lui-même et tous ses ayants droits, à quelque titre que ce soit, contre les propriétaires ou exploitants du site, les constructeurs, les organisateurs, l'équipe de secours, les commissaires de piste, ou tout autres personnes qui en relèvent à titre quelconque, ainsi que les assureurs des sociétés.

Il déclare avoir pris connaissance de la piste et de ses dispositifs de sécurité avant de commencer ce roulage, et accepte sans réserve l'état dans lequel ils se trouvent, renonçant donc à pouvoir exercer une action à l'encontre du Circuit et des organisateurs, qu'il soit accidenté de son fait ou de celui d'une autre personne sur la piste (panneauteur, photographe, commissaire de piste, équipe de sécurité, ...), ou pour tout autre raison.

La direction du Circuit et/ou l'organisateur ne peuvent être tenus responsables des accidents dont pourraient être victimes les usagers (pilotes et accompagnateurs), tant au niveau corporel que matériel, ni des vols ou litiges survenant entre utilisateurs et/ou accompagnateurs.

Les organisateurs se réservent les droits, d'interrompre à tout instant l'évolution des utilisateurs pour des raisons de sécurité, et d'exclure de façon définitive un participant ou un accompagnateur dont le comportement empêcherait le bon déroulement de la journée ; les personnes concernées ne pourront prétendre à aucun remboursement des frais d'inscription, même partiellement.

Il reconnaît avoir pris connaissance et accepté l'intégralité du Règlement Intérieur du Circuit.

Conformément à la réglementation en vigueur, il déclare avoir pris connaissance des dispositions de l'article L.321-4 du Code du sport rappelées ci-après en matière « d'assurance individuelle accident » et de l'intérêt à souscrire ce type de garantie :

Article L.321-4 du Code du sport :

« Les associations et les fédérations sportives sont tenues d'informer leurs adhérents de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer ».

Le participant utilisateur dénommé ci-dessus, déclare également avoir pris les dispositions nécessaires relatives aux couvertures d'assurances obligatoires, notamment en matière de « responsabilité civile » pour tout dommage causé aux tiers.

L'utilisateur reconnaît être le seul responsable de son véhicule et s'engage à ne pas prêter son véhicule à un autre conducteur qui ne serait pas inscrit à cette journée et qui n'aurait pas signé les documents prévus à cet effet.

Fait à : _____, le _____

Signature précédée des mentions manuscrites suivantes

« Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations ci-dessus »

« Lu et approuvé, j'accepte les conséquences de toutes fausses déclarations. »